vivid

Annexe 2 - Nos Frais pour les Clients Particuliers

aux Conditions Générales de Vivid Money S.A.

Date d'entrée en vigueur : 22 janvier 2024

	Standard	**Prime**
Gestion du compte		
Ouverture de compte	€0	€0
Frais de gestion mensuels du compte	€3,9* pour 3 Comptes Vivid supplémentaires	9,9 € pour un maximum de 15 Comptes Vivid
Frais de gestion mensuels pour les comptes supplémentaires	1,99 € pour 3 Comptes Vivid supplémentaires	1,99 € pour 3 Comptes Vivid supplémentaires
Service à la clientèle	€0	€0
Notifications	€0	€0
Accès en ligne		
Accès en ligne via l'Application Vivid	€0	€0
Fournir une carte de débit		
Émission de cartes virtuelles	€1	0 € pour la première carte, 1 € pour chaque carte supplémentaire
Délivrance de cartes physiques	€19,90	€19,90
Livraison physique de la carte	9,90 € pour une livraison standard 24,90 € pour une livraison express	9,90 € pour une livraison Standard 24,90 € pour une livraison Express
Réédition de la carte virtuelle	0 € pour la première réédition mensuelle, 1 € pour les rééditions supplémentaires	0 € pour cinq rééditions par mois, 1 € pour les rééditions supplémentaires
Réédition de la carte physique	€19,90	€19,90

Frais mensuels de maintenance des cartes	0 € pour une carte, 0,90 € pour chaque carte supplémentaire	€0
Ajouter de l'argent		
Virement bancaire entrant	€0	€0
Ajouter de l'argent à l'aide d'une carte de débit ou de crédit (recharge de carte)	200 € par mois sont gratuits pour les cartes de débit de consommateurs de l'EEE, 1% de frais ensuite. Frais de 3 % pour tous les rechargements à partir d'autres cartes. Le montant minimum des frais est de 0,49 €.	1.000 € par mois sont gratuits pour les cartes de débit de consommateurs de l'EEE, 1% de frais ensuite. Frais de 3 % pour tous les rechargements à partir d'autres cartes. Le montant minimum des frais est de 0,49 €.
Frais de recharge	€30	€30
Envoi d'argent		
Virement bancaire sortant	€0	€0
Retrait d'argent		
Retrait d'argent avec la Carte Vivid	200 € par mois peuvent être retirés gratuitement à un distributeur automatique de billets, à condition que le montant du retrait ne soit pas inférieur à 50 €. Si le montant du retrait est inférieur à 50 euros, des frais de 3 % du montant du retrait (mais pas moins de 1 euro) sont appliqués. Une fois que 200 euros par mois ont été retirés, les mêmes frais sont appliqués pour tout montant supérieur.	Il est possible de retirer gratuitement 1.000 euros par mois à un distributeur automatique de billets, à condition que le montant du retrait ne soit pas inférieur à 50 euros. Si le montant du retrait est inférieur à 50 euros, des frais de 3 % du montant du retrait (mais pas moins de 1 euro) sont appliqués. Une fois que 1.000 euros par mois ont été retirés, les mêmes frais sont appliqués pour tout montant supérieur.
Autres		
Marge de change par rapport au taux de change pour l'exécution des	1%	1%

transactions par carte en dehors de l'euro		
Taxe sur les jeux de hasard et d'argent**	3% du montant de la transaction	3% du montant de la transaction
Devises prises en charge	EUR	EUR

* Les frais mensuels de gestion de compte de 3,90 € pour la version Standard de Vivid Money ne seront pas facturés si
(a) il y a au moins une carte
Vivid physique et/ou virtuelle active liée à un Compte Vivid et que le client effectue au moins une transaction par carte avec cette Carte Vivid au cours du mois calendaire concerné ; les retraits d'espèces par distributeur automatique de billets ne sont pas considérés comme des transactions par carte
(b) le client a un solde positif cumulé supérieur à 1.000 € sur tous les Comptes Vivid fournis par Vivid Money S.A. le dernier jour du mois calendaire concerné.

** Les Frais de jeu et d'Équivalent en Espèces s'appliquent à toutes les transactions, y compris l'envoi ou la réception d'une carte ou d'autres transactions depuis ou sur l'un de vos comptes Vivid, qui sont liées aux services et fournisseurs suivants et considérées comme des transactions à haut risque, en particulier les transactions de jeu (par exemple les casinos (en ligne), les loteries, les bureaux de paris et autres activités de jeu) et les transactions d'équivalent en espèces (par exemple les devises étrangères, les devises non fiduciaires, y compris les crypto-monnaies, les chèques de voyage, etc.) Les Frais de jeu et d'Équivalent en Espèces sont facturés après le traitement de la transaction sous-jacente. Ces Frais de jeu et d'Équivalent en Espèces seront pas remboursés, même si la transaction sous-jacente a été remboursée.

Droit de rétractation

Droit de rétractation : Vous pouvez révoquer votre déclaration contractuelle dans un délai de 14 jours sans donner de raisons et avec une déclaration claire. Le délai commence à courir à compter de la réception de la présente instruction sur un support durable, mais pas avant la conclusion du contrat ni avant que nous ayons rempli notre obligation précontractuelle d'information, y compris en ce qui concerne vos droits de rétractation. Pour respecter le délai de rétractation, il suffit d'envoyer la rétractation à temps si la déclaration est faite sur un support durable (par exemple, lettre, télécopie, courrier électronique). La révocation doit être envoyée à l'adresse suivante

Vivid Money S.A.
21 Rue Glesener,
L-1631, Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg

Courriel : imprint@vivid.money

Conséquences de la révocation : En cas de révocation effective, les prestations reçues par les deux parties doivent être restituées. Vous êtes tenu de verser une indemnité pour la valeur de la prestation fournie jusqu'au moment de la révocation si vous avez été informé de cette conséquence juridique avant de soumettre votre déclaration contractuelle et si vous avez expressément consenti à ce que nous commencions à fournir la prestation en retour avant la fin du délai de révocation. S'il existe une obligation de verser une indemnité pour perte de valeur, cela peut signifier que vous devez encore remplir les obligations contractuelles de paiement pour la période allant jusqu'à la rétractation. Votre droit de rétractation expire prématurément si le contrat a été entièrement exécuté par les deux parties à votre demande expresse avant que vous n'ayez exercé votre droit de rétractation. Les obligations de remboursement des paiements doivent être exécutées dans un délai de 30 jours. Le délai commence à courir pour vous à compter de l'envoi de votre rétractation et pour nous à compter de sa réception.

Remarques particulières

En cas de révocation de votre déclaration contractuelle, vous ne serez plus lié par aucun accord lié à cette déclaration contractuelle si l'accord en question concerne un service fourni par nous ou par un tiers sur la base d'un accord entre nous et le tiers.

Fin de la politique d'annulation